

BTSA AP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS MENTION ECOJARDINAGE NIVEAU 5- EN APPRENTISSAGE



Contrat de travail de deux ans
20 semaines en centre
de formation par an
Rentrée : Septembre



Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4
(BAC...)



Contrat d'apprentissage
Contrat de
professionnalisation

LES MÉTIERES VISÉS

- » Conducteur de travaux
- » Technicien en bureau d'études
- » Responsable de travaux paysagers en collectivités

Objectifs

La formation prépare, en deux ans, des techniciens compétents pour la mise en place d'aménagements paysagers depuis leur programmation et leur conception jusqu'à la réalisation et la gestion, sur des espaces de nature et de dimensions très diverses : du jardin particulier au parc de loisirs, de l'espace vert urbain à un bord de route ou de rivière ...tout en incluant les contraintes environnementales, techniques et réglementaires.

Poursuites d'études

Ce diplôme permet de poursuivre des études en : licence professionnelle, écoles d'ingénieurs sur concours spécial, écoles du paysage ou d'approfondir des compétences en spécialisation (Entretien des terrains sportifs, maçonnerie et menuiserie paysagère, élagage, dessin assisté par ordinateur ...).

Insertion professionnelle

De très nombreuses opportunités d'emploi à l'issue de la formation.

NOS POINTS FORTS

- Une équipe pédagogique expérimentée
- De nombreuses visites supports d'étude/Chantiers écoles
- Un site privilégié labellisé "EcoJardin" (1 hectare d'espaces verts)
- Des plateaux techniques pour des apprentissages en conditions réelles
- Un partenariat fort avec les professionnels du paysage
- Participation à l'organisation des "24 h de la Biodiversité"



* Pour connaître tous
les chiffres relatifs à la
formation



Modalité pédagogique

- Formation semestrialisée sur 4 semestres :
Équivalence européenne de niveau L2 (120 ECTS)
- Chaque semestre est organisé en 2 ou 3 unités
d'enseignements regroupant matières générales et
matières techniques.

Programme de formation

	Unités d'enseignements
Semestre 1	UE1.1 : Comprendre les enjeux d'aménagement d'un territoire
	UE1.2 : Conduire les travaux préparatoires à un projet d'aménagement
Semestre 2	UE2.1 : Conduire une gestion écologique des aménagements paysagers
	UE2.2 : Conduire un chantier de construction dans les règles de sécurité
	UE2.3 : Conduire un projet personnel
Semestre 3	UE3.1 : Analyser le fonctionnement économique de l'entreprise dans son territoire
	UE3.2 : Concevoir un projet d'aménagements paysagers
Semestre 4	UE4.1 : Manager une équipe et planifier des activités
	UE4.2 : Communiquer un projet d'aménagement à un client

Évaluation

Diplôme obtenu à 100 % par des ECCF, évaluations
certificatives en cours de formation, réparties sur les 4
semestres sur le site de Campus Monod.
Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une
certification.



Admission

Sur dossier
Inscription sur le site internet
www.parcoursup.fr
Accessible aux personnes en situation
de handicap
Gratuité de la formation
Code RNCP : RNCPI7218

LYCÉE Théodore Monod
55 avenue de la Bouvardière
BP 55124
35651 LE RHEU cedex
02 99 29 73 45
legta.le-rheu@educagri.fr

CFA CPSA de Combourc'h
Chargée de recrutement
Avenue des Palmiers
35270 Combourc'h
02 99 73 05 27
cfppa.combourg@educagri.fr

CFA CFPPA Le Rheu
Chargé de recrutement
Rue des Chardonnerets
BP 55124 - 35650 Le Rheu
02 99 60 87 77
cfppa.le-rheu@educagri.fr